

Association pour la protection du Lac Kénogami
APLK
www.aplk.ca

Compte-rendu de l'AGA du 21 mai 2017

1 Mot de bienvenue et présentation des membres du CA

Roger Boivin remercie les membres d'avoir répondu en si grand nombre à l'invitation pour votre AGA. En effet prévue initialement le 30 octobre dernier, cette AGA a dû être reportée faute de quorum : l'APLK était à ce moment en péril. Aussi les trois membres présents (Christine Boivin ne pouvant en tant que conseillère siéger au CA), Claude Gagnon, Pierre-Carl Laliberté et Claude Collard ont offert leur contribution en support au CA résiduel pour remettre l'APLK sur ses rails en vue de la reprise des activités jusqu'à l'AGA remise au printemps. Tous nos partenaires nous ont signifié leur grande satisfaction de voir l'APLK, cet incontournable à plusieurs égards, siéger avec motivation et sa vigueur habituelle aux différentes tables régionales.

Il me fait donc plaisir de vous présenter les sept (7) membres du CA en poste actuellement :

Moi, **Roger Boivin**, votre Vice Président

M. Alain St-Gelais, directeur responsable du site internet de l'association (www.aplk.ca)

M. Claude Gagnon, directeur et représentant de l'APLK au CBLK et au Ministère Forêt Faune et Parc (MFFP) pour les opérations forestières.

M. Pierre-Carl Laliberté, directeur représentant de l'APLK à la table sur la Gestion Intégrée des Ressources et du territoire (table GIRT) du MFFP

M. Jean Olivier Chassé directeur responsable du Réseau de Surveillance des lacs pour le lac Kénogami et du Camp

M. Claude Collard, directeur représentant APLK au CA et à la table de concertation de l'OBV Saguenay et représentant à la table TPI (terre publiques intramunicipal) et multi-ressources à ville de Saguenay et substitut à Claude Gagnon pour les opérations forestières.

Roger en profite pour remercier les membres démissionnaires depuis le 30 octobre dernier :

M. Michel Thiffault

M. Alain Corneau et

M. Pierre Beaudoin

2 Nomination d'un président et secrétaire d'assemblée

J'accueillerais donc une proposition pour que M. Claude Gagnon agisse comme président de cette assemblée et que M. Claude Collard y agisse comme secrétaire.

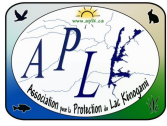
Proposée par : Christine Boivin Secondée par : Sylvie Brassard

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Merci de votre attention et je cède la parole au président d'assemblée, M. Claude Gagnon.

3 Ouverture, constatation de la régularité de la convocation et du quorum

Claude Gagnon ouvre la rencontre. Il constate la régularité de la convocation et que le quorum est atteint.



4 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Christine Boivin et secondé par Pierre Beaudouin d'accepter l'ordre du jour proposé

Proposition adoptée à l'unanimité.

5 Adoption du procès – verbal de l'AGA du 27 septembre 2015

Il est proposé par Christine Boivin et secondé par Carmen Tremblay qu'on exempte de faire la lecture du PV de l'AGA du 27 septembre 2015 car elle était disponible sur le site de l'APLK.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Il est proposé par Christine Boivin et secondé par Yves Truchon d'adopter le procès – verbal de l'AGA du 27 septembre 2015 tel que présenté sur le site de l'APLK et ce sans modification.

Proposition adoptée à l'unanimité.

6 Suivi du procès – verbal de l'AGA du 27 septembre 2015

- 6.2 Les règlements de l'APLK ont été mis à jour et ratifié par le CA le 7 mars 2016.
- 7.5 Le site Facebook de l'APLK a été ouvert en 2016 et est opérationnel.
- 8. Projet futur. Le dossier du Code d'éthique des plaisanciers sera discuté au point 10

7 Rapport de trésorerie

Claude Gagnon présente les états financiers qu'on retrouve en annexe B des présentes. Le solde du compte au 21 mai est de 8700,12\$

Il est proposé par Carol Gagnon et secondé par Gilbert Vaillancourt d'adopter les états financiers tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité.

8 Rapport du VP et autres membres du CA

Claude Gagnon fait un rapide survol des activités auquel il a participé au cours des derniers mois. Claude Collard mentionne de son côté les activités auquel il a participé : 6 CA APLK, 5 CA OBV Saguenay, 3 table de concertation OBV Saguenay, 3 TPI et multi-ressources de Saguenay, 1 table algues bleu-vert du CREDD, 1 colloque sur la « santé de nos plans d'eau » du CREDD, 2 consultation du MFFP sur l'exploitation forestière, 3 activités de presse et le secrétariat.



Association pour la protection du Lac Kénogami
APLK
www.aplk.ca

9 Mise à jour du site de l'APLK

Alain montre l'ancien site à l'écran et fait la présentation du nouveau site de l'APLK mis à jour en 2017. Il invite la population à le consulter et à se l'approprier.

L'assemblée répond à l'invitation du président et applaudit chaudement le travail fait par Alain St-Gelais.

10 Code d'éthique des plaisanciers du lac Kénogami

Christine Boivin fait la présentation du code d'éthique des plaisanciers du lac Kénogami. Elle insiste : c'est le résultat du travail fait à l'APLK et particulièrement de Ms. Alain Corneau et Michel Thiffault. Il y a une nouvelle table à Saguenay, présidée par M. Luc Boivin, qui a pris en charge le dossier sécurité et réglementation : comme la loi sur les petites embarcations est de juridiction fédérale on ne peut dans le contexte actuel changer les règlements. Cette table a donc pour mandat de faire la concertation avec les différentes municipalités autour du lac en vue d'assurer un contrôle de la plaisance sur le lac, de la sécurité et le respect de la quiétude et des riverains.

Aussi il y aura une présence policière plus intense cette année. Le code avec la carte du balisage du lac et d'un dépliant seront remis aux plaisanciers aux différents postes d'embarquement. La campagne de sensibilisation débutera le 12 juin sous le thème « lac Kénogami zone d'approvisionnement sans accident ». On insistera sur la nécessité de préserver la principale source d'eau potable (75%) de la Ville de Saguenay.

À la question sur la location de quai par les riverains, Christine Boivin indique que la Ville travaille sur ce dossier. À la remarque que la navigation est une industrie avec des retombées non négligeables, Mme Boivin répond que la Ville travaille à ce que la navigation se fasse dans le respect (bruit, environnement, etc...) de tous et en sécurité.

Quant à la question des stations de lavage, Mme Boivin indique qu'avec la réglementation à venir et l'importance de préserver la source d'eau potable de Saguenay, la fragilité de l'écosystème d'un lac réservoir et le surpeuplement des baies peu profondes il faille qu'il y ait des changements de comportement sur le lac Kénogami.

Coté marinas, le camping Jonquière va faire de la sensibilisation à ses installations.

Enfin un dernier commentaire à l'effet qu'il n'y a pas seulement la vitesse élevée qui est problématique mais aussi les énormes vagues générées par les bateaux à vitesse inadéquate i.e. en déplacement maximum d'eau avant déjaugage. C'est une question de réglementation aussi mais et surtout de compétence, de civisme et de sécurité pour les installations des riverains et les autres usagers. Chacun est responsable de ses actions donc de ses vagues.

11 RSVL : lac Kénogami (#25 : 6 stations) et lac du Camp (82A)

Jean Olivier Chassé a pris ce dossier en main récemment. Il fait état de quelques constatations sur les données au RSVL. Les données démontrent que depuis 2008 on note pour le lac Kénogami une eutrophisation plus marquée du lac. D'où l'importance de maintenir nos activités au RSVL.

Pour 2017 on saura bientôt s'il y aura prise et analyse d'échantillons d'eau. Cependant les lectures de transparence seront faites aux 2 semaines.



Association pour la protection du Lac Kénogami
APLK
www.aplk.ca

12 Regroupement des Organismes à Lac Kénogami (ROLK)

La coordonnatrice du ROLK, Mme Sylvie Brassard, présente l'organisme : c'est une table de concertation. Cet OBNL fondée en 2014 regroupe les 14 organismes du lac Kénogami : APLK, AFEAS, concert à la Chapelle, maisons des jeunes, motoneigistes, etc... Ce sont des présidents de ces organismes qui siègent au CA. Il faut se regrouper pour se donner des services et partager l'information d'autant plus que nous n'aurons plus de siège au conseil municipal.

Sylvie présente les deux jeunes, Andrée Anne et Félix, engagés pour rencontrer la population, recueillir leurs suggestions et offrir leurs services (pelouses, etc...). Elle dresse un bilan de l'activité du ROLK « ramassage des déchets ce printemps le long de nos chemins ». Le ROLK aura incessamment son site Web. Elle invite la population à participer activement le 24 juin à la fête de la Saint-Jean Baptiste à la Chapelle : il y aura de la musique, des activités et du plaisir pour tous. Il y avait plus de 400 personnes en 2016.

Pour clore, Mme Brassard remet un chèque de 500\$ à l'APLK pour faire de la sensibilisation.

13 Historique, implication et reconnaissance de l'APLK dans la communauté, difficultés vécues tant au recrutement qu'au fonctionnement à l'exécutif et conséquences en cas de cessation des activités de l'association.

L'ensemble de ce dossier a été traité dans les sujets précédents ou sur le site internet de l'APLK.

14 Élections (nomination d'un président et secrétaire d'élections)

M. Laurent Tremblay propose M. Louis Pilote comme président d'élections. Il accepte.

M. Claude Gagnon propose M. Laurent Tremblay comme secrétaire d'élections. Il accepte.

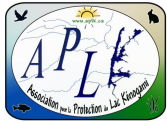
Le compte-rendu des élections est présenté en annexe B

Résultat des élections : 5 membres sortants sont réélus (Claude Gagnon, Alain Saint-Gelais, Pierre-Carl Laliberté, Jean-Olivier Chassé et Claude Collard) alors que 7 nouveaux membres s'ajoutent au CA (Christine Boivin, Annick Laberge, Hélène Lépine, Roger Michaud, Réjean Roy, Jean-Yves Tremblay et Yves Truchon).

15 Varia:

i. Protection de la bande riveraine

Christine Boivin fait la présentation de ce dossier municipal. La politique de protection des rives et du littoral et des plaines inondables a été adoptée par l'assemblée nationale en 1987. De son côté Ville de Saguenay adoptait son règlement pour la protection des rives en 2016. Il faut savoir que la bande riveraine constitue le filtre pour empêcher les engrais, le phosphore, les nutriments et les sédiments d'atteindre le lac. Christine rappelle que le lac Kénogami est la principale source d'eau potable : c'est donc une responsabilité collective de protéger notre plan d'eau. En effet



Association pour la protection du Lac Kénogami

APLK

www.aplk.ca

l'étude de capacité de réception du lac de 2013 (màj en 2015) fait état du vieillissement accéléré du lac et ce de façon plus marquée à certains endroits du à la grande pression de développement dans les baies peu profondes et densément peuplées. Les fiches des terrains ont été faites entre 2014 et 2016 pour le lac Kénogami et les rivières Chicoutimi et aux Sables. Il faut arrêter de couper le gazon et revégétaliser la berge. La ville accentuera la surveillance dans les années à venir et des visites terrains seront effectuées l'été. Elle fait état d'une intervention conjointe Ville et du MDDELCC sur une plage en construction sans permis et sans égard à la bande riveraine.

La période de question et commentaires qui suivent la présentation est sans équivoque. La grogne des citoyens est de toutes les interventions envers la lettre reçue dans la 1^{ière} semaine de mai : les gens n'apprécient pas du tout le ton (il est spécifiquement interdit de...), on se sent fautif alors qu'on a eu toutes les autorisations requises pour faire nos aménagements, etc...

Les réponses aux commentaires ne satisfont pas ou peu les intervenants et il est clair que l'exercice de communication nécessitera des ajustements car la plupart font état de leur volonté de contester en continuant de tondre leur gazon comme ils le font depuis toujours.

16 Remerciements et levée de l'assemblée

Le président Claude Gagnon remercie les membres de s'être présentés en si grand nombre et d'être venu démontrer leur soutien à leur association.

Il demande aux membres élus de rester quelques minutes de plus pour l'élection de l'exécutif.

La levée de l'assemblée est proposée par Réjean Roy et secondée par Christine Boivin

La rencontre se termine à 12h30.

Les douze (12) membres du CA choisissent Claude Gagnon comme président, Christine Boivin comme VP et Annick Laberge comme secrétaire-trésorière.

Le secrétaire : Claude Collard, dir.



Association pour la protection du Lac Kénogami

APLK
www.aplk.ca

Annexe A

AGA 2017 présences

Arsemeault Éric
Arsemeault Nicole
Beaudoin Pierre
Belley Julie
Boivin Alain
Boivin Christine VP
Boivin Claude
Boivin Roger
Brassard Sylvie
Chassé Jean-Olivier
Collard Claude
Dionne Alain
Fortin Yvon
Gagnon Carol
Gagnon Claude Président
Gagnon Romain
Guérin Gilles
Laberge Annick Sec-Très
Laliberté Pierre-Carl
Lépine Hélène
Lessard Ginette
Lessard Patrice
Michaud Roger
Pilote Louis
Rioux Anne
Rioux Micheline
Roy Réjean
Roy René
St-Gelain Alain
Tremblay Carmen
Tremblay Jean-Yves
Tremblay Laurent
Tremblay Linda
Tremblay Mario
Tremblay Stéphane
Truchon Yves
Vaillancourt Gilbert
Villeneuve Robert



Association pour la protection du Lac Kénogami

APLK

www.aplk.ca

Annexe B

États financiers

#chèque		Banque		Dépôts	
31/03/2016		5 933,84 \$		834,72 \$	
15/07/2016	282	Denis Lalonde		RSVL-2015	198,00 \$
283	Yvon Villeneuve	RSVL-2015	174,90 \$	6 000,00 \$	04/07/2016
284	Lise Tremblay	RSVL-2015		168,30 \$	
285	Guy St-Gelais	RSVL-2015		234,30 \$	
286	Harold Bouchard	RSVL-2015		148,50 \$	
287	Réal Lajoie	RSVL-2015		115,50 \$	
288	Min.finan,Qc	RSVL-2016		2 604,00 \$	
289	Alain St-Gelais	Registraire ent.		55,08 \$	
290	Michel Thiffault	Fr. Déplac.et fourn.		131,05 \$	
291	Denis Lalonde	RSVL-2016		180,00 \$	
292	Yvon Villeneuve	RSVL-2016		159,00 \$	
293	Michel Thiffault	RSVL-2016		366,00 \$	
294	Harold Bouchard	RSVL-2016		135,00 \$	
295	Réal Lajoie	RSVL-2016		105,00 \$	
296	Michel Thiffault	Fleurs décès Paul		80,00 \$	
297	Alain St-Gelais	Registre des entrep.		34,00 \$	
298	Claude Collard	Fr. Déplac.et fourn.		146,15 \$	
299	Alain St-Gelais	Frais site internet		44,34 \$	
300	OBV Saguenay	Cotisation 2016-17	20,00 \$	2 000,00 \$	18/05/2017
TOTAL		5 099,12 \$		8 834,72 \$	
(50,72 \$)			Frais bancaire		
SOLDE		834,72 \$		8 784,00 \$	
(83,88 \$)			Chèque en circulation		
SOLDE RÉEL			8 700,12 \$		
4 000,00 \$			À venir Ville Sag.		
Chèques passés à la banque		500,00 \$		Avenir ROLK	
Total avoir net			13 200,12 \$		



Association pour la protection du Lac Kénogami

APLK

www.aplk.ca

Annexe C

Élections 2017

Réunion : 21 mai 2017.

	Proposé par.	Proposition.
oui	René Roy	J. Yves Tremblay
oui	Marie Tremblay	Hélène Séguin
oui	Claude Gagnon.	Christine Boivin
oui	Gilbert Vaillancourt	Alain St-Onge
oui	Carol Gagnon	J. Olivier Gagné
oui	Roger Boivin.	Faiz Carlos Kaldjere
oui	Christine Boivin	Réjean Roy
oui	Sylvie Brassard	Claude Gagnon
oui	Christine Boivin	Claude Collard.
Non	Robert Villeneuve	Roger Boivin
oui	Claude Gagnon	Yves Tremblay
oui	Christine Boivin	Ariell Laberge
Non	Réjean Roy	Claude Rivoin
oui	Laurent Tremblay	Roger Michaud

Ravis R. St-Onge
Laurent Tremblay